

PAR COURRIEL

Québec, le 13 avril 2026

Monsieur Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Projet d'agrandissement de l'usine de fabrication de matériaux
énergétiques General-Dynamics à Salaberry-de-Valleyfield – Questions
complémentaires – DQ14**

Monsieur,

Le 9 avril dernier, la commission chargée de l'examen du projet en objet s'est adressée au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) afin d'obtenir des renseignements complémentaires. En ce sens, vous trouverez ci-dessous, la réponse de notre ministère.

Question 1 :

Dans un article de La Presse daté du 5 mai 2025 (« Québec mise sur le secteur de la défense »), on indiquait qu'une stratégie québécoise sur l'industrie militaire était en développement.

1.1. Où en est le développement de cette stratégie?

1.2. Pouvez-vous nous en communiquer les grandes lignes?

Réponse :

Comme stipulé dans la Vision économique « Le Pouvoir québécois », le Québec entend prendre sa place dans le Canada et dans le monde en matière de sécurité et de défense. Il s'agit de l'une des opportunités stratégiques incontournables, à la fois pour son potentiel économique et pour sa pertinence en fonction de l'intérêt national du Québec. En mobilisant ses secteurs stratégiques pour répondre aux besoins de sécurité et de défense de ses partenaires, le Québec fait un choix économique qui est également un choix

géopolitique. Il met à profit la synergie avec ses industries de pointe, dans un créneau en forte demande, qui constitue une occasion rêvée pour la diversification des marchés. Il s'impose ainsi comme un partenaire fiable au Canada et à l'étranger.

Question 2 :

Qu'est-ce que la priorisation du secteur de la défense, identifiée dans la nouvelle vision économique du gouvernement, signifie pour votre ministère?

Réponse :

De concert avec Investissement Québec (IQ), le MEIE réalise plusieurs actions proactives afin d'aider les entreprises québécoises de divers secteurs d'activité à saisir des opportunités en défense. Le ministère de la Défense nationale du Canada a récemment publié sa Stratégie industrielle de défense. Comme le positionnement du Québec en défense doit être complémentaire à la stratégie fédérale, les actions du gouvernement du Québec, notamment du MEIE et d'IQ, viseront essentiellement à s'arrimer au sein des cinq grands piliers de cette stratégie.

Question 3 :

En mars 2025, Investissement Québec (IQ) a modifié sa Politique d'investissement responsable et de finance durable afin de permettre les investissements en défense, mais uniquement pour la production d'armes non controversées destinées aux pays alliés du Canada. À l'image d'IQ, votre ministère s'est-il doté de balises encadrant ses décisions en lien avec le secteur de la défense?

Réponse :

Le MEIE a contribué à l'élaboration de la Politique d'investissement responsable et de finance durable d'IQ. Les programmes de financement du ministère sont arrimés avec cette politique.

Question 4 :

Dans un article daté du 11 novembre 2025 (« Legault veut prioriser neuf projets en défense de 11 à 16 milliards \$ »), Radio-Canada présentait une liste de neuf projets de la défense au Québec, transmis par le

gouvernement québécois au fédéral dans le but qu'ils soient priorisés. Le projet d'augmentation de la capacité de production de matériaux énergétiques de l'initiateur figurait dans cette liste.

4.1. Pouvez-vous confirmer que le projet de l'initiateur a été identifié par le gouvernement québécois comme un projet à prioriser et que des échanges avec le fédéral ont eu lieu à ce sujet?

Réponse :

Le projet de l'initiateur fait partie des principaux projets majeurs présentement recensés par le MEIE en matière de défense. Le gouvernement du Québec collabore avec le gouvernement du Canada pour une multitude de dossiers sur une base régulière.

Marie-Ève Lacroix
Conseillère en développement industriel